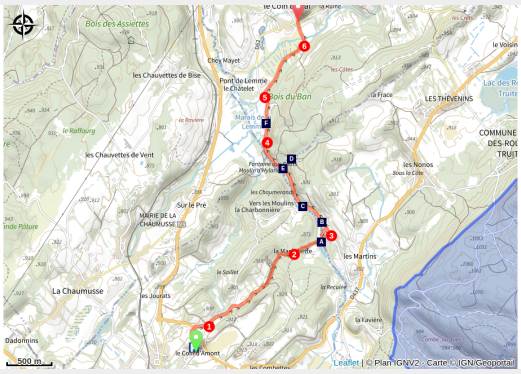
Du coin d'amont au coin d'aval

Haut-Jura Grandvaux





À travers 18 points d'intérêt et 6 bornes pédagogiques, découvrez les paysages typiques du Grandvaux, sa flore, sa faune, son eau, le patrimoine bâti et les vestiges d'un patrimoine artisanal.

Cette randonnée sans difficulté vous emmène à travers sous-bois puis le long de la rivière la Lemme, à la découverte du patrimoine historique et paysager du Grandvaux.

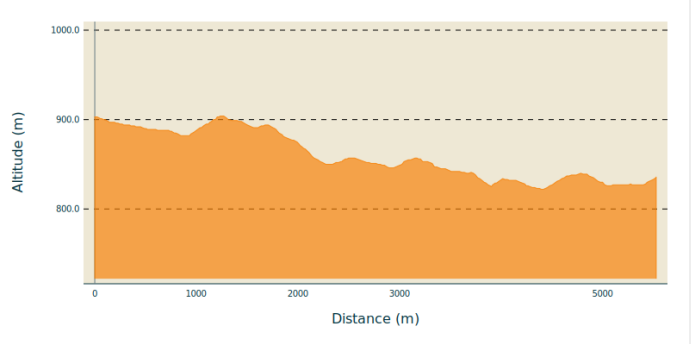
Infos pratiques

- Pratique : Rando pédestre
- Durée : 3 h
- Longueur : 5.5 km
- Dénivelé positif : 90 m
- Difficulté : Facile
- Type : Aller-retour
- Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Ferme Louise Mignot, Rue du coin d'amont, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux
Arrivée : Chalet du coin d'aval, Le coin d'aval, 39150 Fort-du-Plasne
Balisage : PR® (Promenades et Randonnées)
Communes : 1. Saint-Laurent-en-Grandvaux
2. Lac-des-Rouges-Truites
3. Fort-du-Plasne

Profil altimétrique



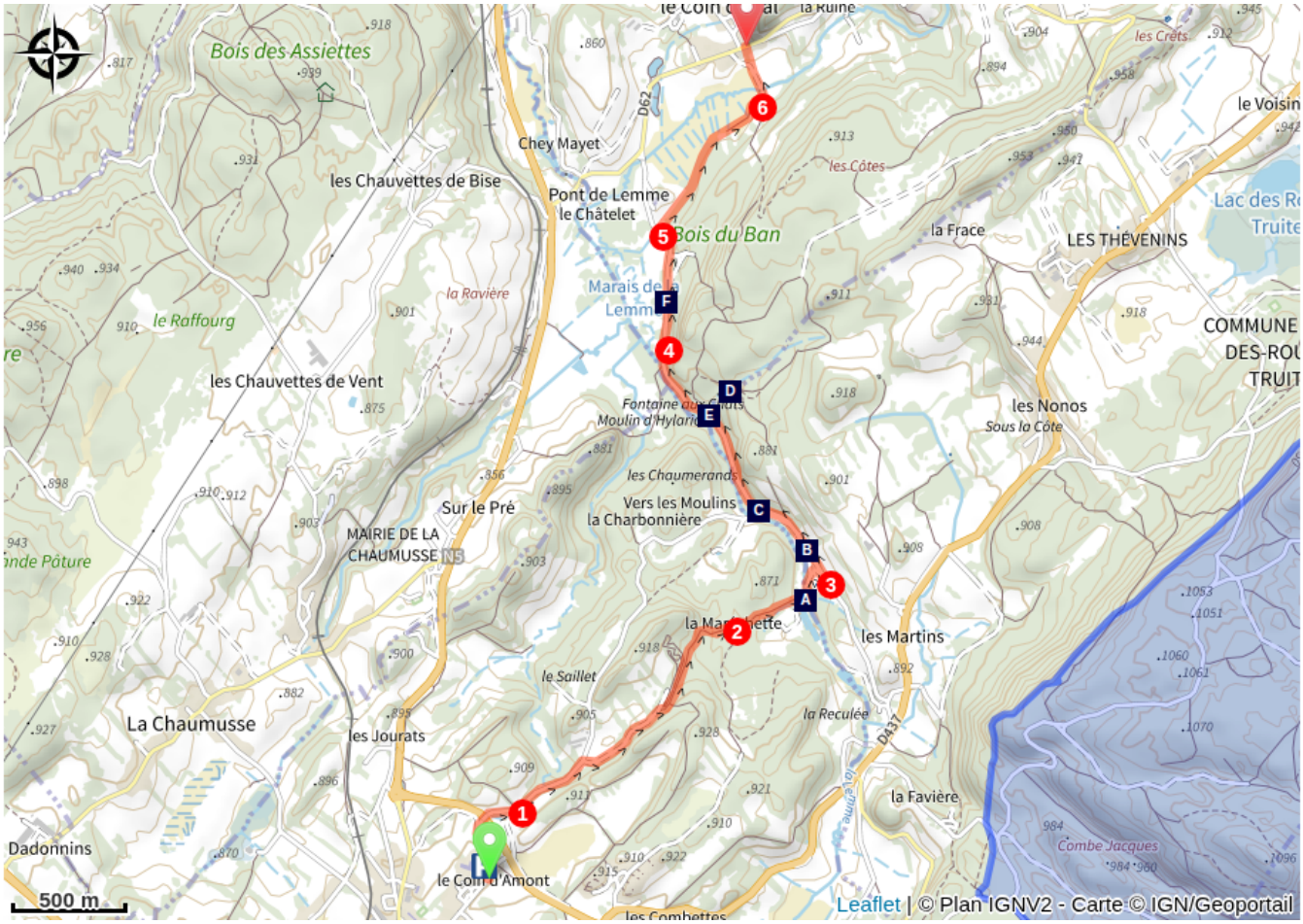
Altitude min 822 m Altitude max 905 m

Au départ de la **FERME LOUISE MIGNOT**, s'avancer sur la rue du coin d'amont au nord en direction du passage sur la RN5.

1. À l'intersection **Coin d'Amont**, poursuivre sur la route de la Charbonnière jusqu'au niveau du centre équestre, où l'on tourne à droite pour longer le moto-cross avant d'arriver **Sur les Marèches**.
2. continuer à marcher sur le sentier balisé et prendre le temps d'apprécier la ferme sur votre droite, avant de traverser la Lemme à **La Maréchette**.
3. Partir à gauche sur la route goudronnée et découvrir tout au long du parcours les ruines de moulin, notamment la **Fontaine aux chats**.
4. Au niveau du poteau **Le Chatelet**, un aller-retour à la plateforme d'observation des méandres de la Lemme vaut le détour.
5. Au niveau du virage, quitter la route goudronnée pour passer en lisière de forêt derrière l'école du Châtelet, longer une zone humide et arriver à l'intersection **La Gaille**.
6. Emprunter sur la gauche le chemin carrossable puis longer la haie en bord de pâture menant au Chalet du **COIN D'AVAL.**

Le trajet retour emprunte le même cheminement.

Sur votre route...



La Lemme (A)
Le "Moulin brûlé" (B)
"Chez le Juge", moulin et scierie (C)
Les moulins porteurs d'histoire (D)
Les Moulins porteurs d'histoire (E)
Le belvédère du Chatelet (F)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D678, en direction de Clairvaux-les-Lacs puis Saint-Laurent-en-Grandvaux.

Parking conseillé

Parking de la Ferme Louise Mignot, Rue du coin d'amont, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux
7 place Simone Veil, 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com
Tel : 03 84 60 15 25
https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/

Sur votre route...

La Lemme (A)

Une rivière typique du Haut-Jura...

La Lemme prend sa source au lieu-dit "la fontaine du Cul" sur la commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux à quelques kilomètres.

Elle se jette dans la Saine puis dans l'Ain, soit environ 16 km en aval. Sur son cours grandvallier, on a dénombré pas moins de 12 moulins dont la dernière scierie "Sous le saut" a fonctionné jusque dans les années 1960 en fabriquant des faux fonds en bois déroulé, dont vous pourrez voir un exemplaire au Chalet du Coin d'Aval.

Cette rivière était autrefois très poissonneuse(vairons, truites) et peuplée d'écrevisses à pattes blanches, d'amphibiens, d'anguilles qui utilisaient son cours d'eau pour se rendre dans les lacs.

Sur la droite dans les fourrés, on peut entrevoir les vestiges d'un mur de soutènement, vraisemblablement un canal pour utiliser la force motrice du petit ruisseau (ou bief) qui débouche ici dans la Lemme.



Le "Moulin brûlé" (B)

Un ancien moulin réhabilité : le "Moulin brûlé"

Sur la partie du cours de la Lemme que vous allez longer, l'association patrimoniale "Les Amis du Grandvaux" ont recensé 5 moulins.

Ces installations étaient équipées de roues qui actionnaient soit une scie, soit une meule, soit un battoir à chanvre, soit un martinet.

Elles étaient répertoriées à l'époque en fonction de leur nombre de roues, élément déterminant pour le calcul de la redevance.

Ces moulins étaient souvent multifonctionnels (meule à grains, scie etc.) et ceux qui ont subsisté jusqu'au XXè siècle étaient devenus des scieries.

Le débit de la Lemme n'était pas suffisant pour permettre un travail en continu ; afin d'éviter d'assécher la rivière et priver ainsi les autres usiniers de leur énergie, il a fallu créer en amont de chaque moulin, une retenue d'eau alimentée parfois par un canal d'amenée (dérivation partielle de la rivière).

De toutes ces installations, il ne subsiste que des ruines ! Seul le "Moulin brûlé" a survécu, réhabilité en habitation.

"Chez le Juge", moulin et scierie (C)

Ce moulin à deux roues du XIXè siècle, a fonctionné à l'énergie hydraulique de la Lemme jusque vers 1900.

A partir du XXè siècle, l'installation d'une chaudière fixe à vapeur, puis l'arrivée de l'électricité ont permis la poursuite des activités de sciage et de rabotage.

De nos jours, rien ne subsiste de ces activités.

Dans les années 1990, une pisciculture s'était installée sur le site mais elle a disparu, laissant la place aux deux chalets touristiques.



Les moulins porteurs d'histoire (D)

Apparus au Moyen-Age, les moulins ont d'abord eu pour fonction de moudre le grain. Peu à peu, ils furent utilisés pour extraire l'huile, souffler la forge, marteler le fer, scier le bois, tanner les cuirs... L'utilisation de la roue motrice verticale se généralisa, et les systèmes d'engrenages démultiplièrent la puissance et le rendement. Pour fonctionner, les moulins se contentaient désormais du moindre cours d'eau et s'installaient aux abord des plus petites rivières comme içi et comme au long de la Lemme. (PNRHJ - Collection patrimoine)

Crédit : F. Jeanparis



Les Moulins porteurs d'histoire (E)

Apparus au Moyen-Age, les moulins ont d'abord eu pour fonction de moudre le grain. Peu à peu, ils furent utilisés pour extraire l'huile, souffler la forge, marteler le fer, scier le bois, tanner les cuirs... L'utilisation de la roue motrice verticale se généralisa, et les systèmes d'engrenages démultiplièrent la puissance et le rendement. Pour fonctionner, les moulins se contentaient désormais du moindre cours d'eau et s'installaient aux abord des plus petites rivières comme içi et comme au long de la Lemme. (PNRHJ - Collection patrimoine)

Crédit : bernard-leroy



Le belvédère du Chatelet (F)

La lemme et ses affluents ont, à cet endroit, fait l'objet d'un vaste chantier de restauration écologique en 2012 pour permettre au marais du Chatelet de retrouver son rôle de régulateur naturel de cours d'eau.

Un panneau d'interprétation explicite les dysfonctionnements hérités des aménagements passés, présente les travaux de restauration et leurs bénéfices, et enfin, quelques espèces de faune et de flore attachées à ce milieu.

Crédit :